

<http://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article821>



# Existe-t-il un choix démocratique dans l'UE contre les accords de « libre-échange » ? Réponse du commissaire Pierre Moscovici



Publication site: jeudi 18 janvier 2018

- L'Union européenne -

---

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

---

Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker, en tant que président de la Commission européenne, avait déclaré : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». Qu'en est-il des accords concernant ce système barbare déguisé sous le nom spécieux de « liberté du commerce », en particulier le CETA ?

Un élément de réponse a été donné hier à l'Assemblée nationale par Pierre Moscovici, ancien vice-président du Cercle de l'Industrie et Jeune Leader dans le cadre de la Fondation Franco-Américaine, lors de son audition par la Commission des affaires étrangères [1] présidée par Marielle de Sarnez. Il a répondu notamment aux questions de Clémentine Autain et Jean-Luc Mélenchon.

**Voir en ligne :** [Pierre Moscovici : « Si on veut de l'harmonisation fiscale et sociale \[dans l'UE...\], on ne peut pas le faire tant qu'on a l'unanimité à 27 »](#)

---

[1] <http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes/commission-des-affaires-etrangees>